

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE 093-14
Le 18 juin 2014

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
FNB Horizons BetaPro S&P/TSX plafonné finance Baissier Plus (HFD)
Regroupement d'actions

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer qu'Horizons ETFs Management (Canada) Inc. (« Horizons ETFs ») va consolider les unités de FNB Horizons BetaPro S&P/TSX plafonné finance Baissier Plus (« HFD »). Le regroupement d'actions sur un ratio de 1 pour 4 sera effectif à l'ouverture des marchés le 19 juin 2014.

CDCC - détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur le HFD seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE** **19 juin 2014**
EN VIGUEUR :
- **SYMBOLES DES OPTIONS :** **HFD deviendra HFD1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **25 FNB Horizons BetaPro S&P/TSX plafonné finance Baissier Plus (HFD)**
- **MULTIPLICATEUR :** **25**
- **LIMITES DE POSITIONS ET DE LEVÉE :** **Les limites de position et de levée demeureront à 25 000 contrats**

- **PRIX DE LEVEE** : Les prix de levée seront quadruplés (Voir tableau plus bas)
- **NOUVEAU CUSIP** : 440457 11 7

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

La Bourse - détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le regroupement d'action devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options HFD seront transférées à la classe d'options HFD1 qui constitue le nouveau livrable. Les séries existantes qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas rajustées.

FNB Horizons BetaPro S&P/TSX Indice Plafonné de la Finance Baissier Plus		
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée
HFD1	3,00 \$	12,00 \$
HFD1	4,00 \$	16,00 \$
HFD1	5,00 \$	20,00 \$
HFD1	6,00 \$	24,00 \$
HFD1	7,00 \$	28,00 \$

Exemple Numérique

Pour un membre détenant une position longue sur un put dont le prix de levée est 4,00\$ et considérant que le prix de fermeture du Fond HFD du 18 juin 2014 est de 3.00\$, la valeur intrinsèque de cette option avant l'ajustement sera :

$$\begin{aligned} \text{Valeur Intrinsèque} &= 4,00\$ \times 100 - 3,00\$ \times 100 \\ &= 100\$ \end{aligned}$$

Après l'ajustement, la valeur intrinsèque de cette option sera:

$$\begin{aligned} \text{Valeur Intrinsèque} &= \text{Nouveau prix de levée} \times \text{Nouveau Multiplicateur} - \text{Nouveau prix du sous-jacent} \times \\ &\quad \text{Nouveau livrable} \\ &= 16,00\$ \times 25 - 12,00\$ \times 25 \\ &= 100\$ \end{aligned}$$

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la **division des opérations intégrées de la CDCC**

Claude Cyr
Vice-président principal, Marchés financiers